

PRISE EN COMPTE DU RISQUE AMIANTE DANS LES CHANTIERS DE DEMANTELEMENT DE MARCOULE.

Antoine VANG, Fabrice PETITOT, Philippe BRUGUIER

CEA
Direction de l'Énergie Nucléaire
Département des Unités de Sécurité et de Protection
Service de Protection contre les Rayonnements
Centre de Marcoule – BP 17171 – 30207 Bagnols sur Cèze Cedex FRANCE
antoine.vang@cea.fr, fabrice.petitot@cea.fr, philippe.bruguiere@cea.fr

L'utilisation de l'amiante, notamment dans de nombreux matériaux de construction, n'a été interdite en France qu'à partir du 1er janvier 1997. Ainsi, les activités de démantèlement des installations nucléaires présentent des risques radiologiques et de sécurité classique auxquels s'ajoute le risque amiante. Le code du travail énonce les règles à adopter pour faire face à chacun de ces risques, mais leur combinaison implique la mise en œuvre de moyens de prévention particuliers.

Sur le site de Marcoule, les chantiers de démantèlement sont contractualisés avec des entreprises spécialisées. Les salariés CEA du service de protection contre les rayonnements (SPR) peuvent être amenés à y intervenir notamment en cas d'évènement radiologique, pour lever un point d'arrêt concernant la radioprotection, pour réaliser un contrôle radiologique dans le cadre de la maîtrise des prestataires. Dans ce cadre, des formations au risque amiante ont été suivies et un mode opératoire a été rédigé pour décrire les dispositions prises par les agents du SPR lorsqu'ils interviennent sur des chantiers présentant un risque amiante. Les diverses configurations de niveau de contamination radiologique et d'empoussièrément amiante y sont traitées.

Les protections individuelles permettant de prévenir ces risques ont fait l'objet de tests de fréquences cardiaque. Un groupe de travail réunissant les unités de sécurité du CEA/Marcoule et des fabricants d'équipements de protection individuelle (EPI) a été créé de façon à qualifier de nouvelles protections individuelles qui permettent à la fois de faire face aux risques amiante et radiologique.